

Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous  
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu  
le jeudi 30 avril 2009, à 20 heures, à la Maison communale

**Objet :**

~

CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL



L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26.03.2009**
- 2. Approbation de la modification de l'article 28 du statut administratif du C.P.A.S.**
- 3. Demande de mise à disposition d'un Receveur régional pour la Ville de Florenville**
- 4. Sanctions administratives – Renouvellement de la Convention de collaboration Commune d'Aubange/ Ville de Florenville – Médiation**
- 5. Avis sur le compte 2008 de la Fabrique d'Eglise de Fontenoille**
- 6. Désignation de Mme C. Piron comme membre du C.A. de l'A.L.E., en remplacement de Mme C. Lejeune**
- 7. Accord sur les statuts de l'a.s.b.l. du Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers – Quote-part annuelle au budget de l'a.s.b.l. pour la période 2010-2012**
- 8. Passerelle du Breux à Chassepierre – Approbation du plan de division – Fixation du prix d'achat de la parcelle à M. Hayon**
- 9. Acquisition d'une camionnette - Approbation du**

canier des charges – fixation du mode de passation  
du marché

- 10. Acquisition d'un véhicule utilitaire – Approbation  
du cahier des charges – Fixation du mode de passation  
du marché**
- 11. Achat et pose de 5 abribus – Décision – Approbation  
du cahier des charges – Fixation du mode de passation  
du marché et du mode de financement**
- 12. Travaux de restauration et de reconstruction de  
l'église de Muno – Charpente et toiture –  
Approbation du rapport d'adjudication**
- 13. Amélioration et élimination des eaux claires à  
Sainte-Cécile – Approbation des conditions, du mode  
de passation du marché et du mode de financement**
- 14. Travaux d'égouttage rue de la Barrière à  
Chassepierre - Approbation des conditions, du mode  
de passation du marché et du mode de financement**
- 15. Travaux d'égouttage rue de Martué – Approbation  
des conditions, du mode de passation du marché  
et du mode de financement**
- 16. Travaux d'égouttage Ruelle des Jardins à Lacuisine –  
Approbation des conditions, du mode de passation  
du marché et du mode de financement**
- 17. Révision du P.C.A. n° 1 « Quartier de l'Eglise » -  
Demande de prorogation de délai**

Par le Collège,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

R. Struelens

R. Lambert